



139/19 – UN

Réunion du pôle des retraités de la Fonction Publique du 27 septembre 2019

La réunion de rentrée s'est tenue dans les locaux de la FGR-FP en présence des six associations avec, pour ordre du jour, le point sur l'actualité sociale et fiscale, la préparation de la journée de mobilisation des retraités du 8 octobre 2019 et la rédaction d'un appel à participer à cette journée sur la base des revendications communes exprimées par chacune des associations, notamment au dernier congrès de l'UNSOR au mois de septembre.

La loi de transformation de la Fonction publique, votée le 7 août 2019, remet en cause le statut général de la fonction publique en modifiant les règles de gestion garantissant la neutralité des fonctionnaires, en réduisant le rôle des CAP et en autorisant l'emploi de contractuels, notamment de catégorie A, pour des emplois de direction. Cette loi met également à mal les règles déontologiques inhérentes à la fonction publique non mentionnées sur les fiches de poste des contractuels. Les services publics s'éloignent des citoyens et participent à la désertification des zones rurales : fermeture de trésoreries et de centres des finances publiques, de gendarmeries, d'écoles, de bureaux de poste, de gares et de lignes de chemins de fer déclarées non rentables. La défense des services publics est aussi une préoccupation du pôle.

S'agissant des retraites, des annonces contradictoires ont été entendues, Jean Paul Delevoye et le Président de la République organisent un autre grand débat ; quelle en sera l'issue dès lors que la réforme émane du haut commissaire ... ? Jean Paul Delevoye doit s'exprimer au conseil supérieur de la Fonction militaire.

A la date de notre réunion, nous ne connaissons que les grandes lignes du PLF et du PLFSS 2020 au travers des dernières annonces ministérielles ou présidentielles.

En matière de fiscalité, un point est fait sur les annonces connues, favorables aux contribuables, notamment la baisse de l'impôt sur le revenu et la suppression de la TH. Les niches fiscales ne sont pas trop impactées mais on rabote sur les allocations chômage et le nouveau calcul des APL va grever les budgets des plus pauvres.

La baisse du taux du prélèvement à la source, pour les contribuables concernés par la baisse de l'impôt sur le revenu à compter du 1^{er} janvier 2020, sera effective dès le mois de janvier prochain.

S'agissant du PLFSS et du budget de la sécurité sociale, la compensation par l'Etat des mesures d'urgence économique et sociales pour un montant de 3 milliards d'euros (exonération des cotisations sociales des heures supplémentaires et annulation de la hausse de la CSG pour 4 millions de fonctionnaires) creusant d'autant le déficit de la sécurité sociale, est en débat au sein de la majorité.

La part des dépenses de santé dans le PIB est de 11,8% et la situation dans les hôpitaux publics et cliniques est critique avec la fermeture de 70 000 lits entre 2003 et 2018 et une augmentation des passages aux urgences de près de 20% en 5 ans. La ministre de la santé doit répondre aux attentes des personnels hospitaliers en matière d'effectifs et de moyens.

Le PLFSS prévoit, en l'état, une enveloppe supplémentaire de 500 millions d'euros "pour amorcer la réforme du grand âge et de l'autonomie". Les Ehpad devraient bénéficier d'une enveloppe supplémentaire de 210 millions d'euros dès 2020 afin d'améliorer l'encadrement, avec la création de 5.200 postes. Deux autres enveloppes, respectivement de 15 et 50 millions d'euros, seront également dégagées pour renforcer le personnel infirmier de nuit dans les Ehpad.

En outre, 130 millions d'euros seront prévus "pour amorcer un grand plan d'investissement en faveur de la rénovation et de la transformation des établissements médicosociaux". De plus, une enveloppe supplémentaire de 50 millions d'euros devrait venir soutenir le secteur de l'aide à domicile, "en attendant la réforme structurelle qui interviendra dans le cadre de la loi sur le grand âge et de l'autonomie".

Le pôle souhaite que la mobilisation initiée par le groupe des 9 le 8 octobre soit importante. Ce dernier a envoyé un courrier au premier ministre, lui rappelant ses revendications et lui demandant un rendez-vous. Le groupe des 9 organise le 21 novembre un rassemblement à la Bourse du travail de délégations de province pour réunir les revendications et élaborer un manifeste qui sera porté à Agnès Buzyn et à Gérard Darmanin avec des demandes d'audiences. Par ailleurs, avant les élections municipales, diverses actions en direction des maires sont prévues. Il est également souhaité de disposer d'un état des lieux des CDCA par le biais des remontées des départements.

En question diverse, le caractère déductible de la cotisation « complémentaire santé » a été posée et reste en débat.

La prochaine réunion du pôle se tiendra le mercredi 4 décembre 2019 au siège de l'UNRP.

Le 27 septembre 2019